



SNUipp/FSU 62

16 rue A . Briand
Maison des sociétés bureau 43
62000 ARRAS

Tél/Fax : 03 21 51 72 26
mail : snu62@snuipp.fr
site : <http://62.snuipp.fr>

Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 62

C.A.P.D. du vendredi 29 mai 2015

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et Messieurs les commissaires paritaires,

Alors que nous vivons dans un contexte de crise économique et sociale très difficile qui creuse les inégalités, alors que les écarts entre riches et pauvres en France n'ont jamais été aussi importants, que 10 % des plus riches se partagent 50% des richesses et du patrimoine français, la réponse donnée est la mise en place d'une politique d'austérité qui touchent les foyers défavorisés et modestes.

L'histoire n'est pas sans le rappeler : c'est dans ces contextes de crise auxquelles ne répondent pas les pouvoirs politiques que montent les extrêmes. Les événements récents de Béziers, - ficher des enfants sur la base de leur prénom, en supposant qu'ils sont de confession musulmane, constituent un procédé scandaleux qui a marqué un pas vers une instrumentalisation nauséabonde et fascisante de l'école. Le SNUipp avec la FSU l'a fermement dénoncé et a rencontré dès le lendemain des syndicalistes de la CGT, de Solidaires, des étudiant-e-s et lycéen-ne-s de l'UNEF, l'UNL et la FIDL afin d'organiser la poursuite de son travail de terrain visant à démontrer l'imposture sociale qu'incarne le front national, raciste, xénophobe, homophobe, antisémite et islamophobe.

Dans ce contexte, c'est au rôle de l'école que revient la responsabilité d'être le lieu d'accueil où il est permis aux élèves d'avoir des conditions propices pour apprendre et s'épanouir. Or, même en matière de politique éducative, ce sont les lignes budgétaires qui prévalent sur les intérêts des élèves et des personnels enseignants. Le SNUipp-FSU, syndicat de lutte et de transformation sociale, porteur d'un projet ambitieux pour l'école, refuse que faute de budgets suffisants, les inégalités sociales s'accroissent encore et que les dégradations de conditions de travail et de rémunération pour les personnels se poursuivent.

Jusqu'à la formation continue pour laquelle la Cour des Comptes estime que les enseignants du primaire bénéficient

en moyenne de trois jours et demi par an de formation, contre huit en moyenne dans les autres pays de l'OCDE. La Cour des comptes vient d'ailleurs d'enfoncer le clou dans un référé adressé au ministère de l'Éducation nationale indiquant que la formation continue des enseignants n'est pas à la hauteur des enjeux.

Faire réussir tous les élèves constitue l'engagement quotidien des enseignants. Depuis trois ans, nous attendons les moyens concrets pour répondre à cette ambition. Or, même si des moyens supplémentaires ont été accordés à l'Éducation Prioritaire (REP +), le ministère a choisi de donner la priorité à une réforme des rythmes comme levier principal de la lutte contre l'échec scolaire et de la réduction des inégalités.

Pour nous, il est plus que temps de traiter des vrais enjeux de l'école publique : les conditions d'apprentissages des élèves et les conditions de travail des personnels avec prioritairement des créations de postes à la hauteur des ambitions affichées, pour permettre la diminution des effectifs par classe, le retour d'une formation continue de qualité, le renforcement conséquent des moyens de remplacement et d'aide aux élèves présentant des difficultés. Ce sont aujourd'hui des nécessités incontournables.

Concernant l'ordre du jour de la CAPD :

Tout d'abord, le SNUipp-FSU 62 remercie les services pour leur disponibilité, leur accueil et la préparation des documents.

Cette année encore le bilan du premier mouvement est très insatisfaisant, seulement 45,15 % des collègues ont obtenu satisfaction. Près de 20 % des participants se retrouvent sans poste et devront retenter leur chance au 2ème mouvement !

Avec 236 supports bloqués dès le départ pour les PES, la liste des postes disponibles s'est trouvée particulièrement réduite.

Si le SNUipp-FSU considère que le retour de la formation initiale est un progrès, il aurait souhaité que soit mise à l'étude une autre organisation de la formation. Il a avancé des propositions, telles que la possibilité pour les stagiaires d'être une journée par semaine en responsabilité en stage filé et d'avoir des vagues de stages massés, sur des cycles différents. Un tel dispositif aurait amélioré les conditions de formation des stagiaires et aurait ré-oxygéné le mouvement des personnels titulaires, pour qui la mobilité est contrainte, voire impossible dans certains secteurs comme la côte.

Concernant les opérations du mouvement, le SNUipp-FSU 62 continue de dénoncer les postes bloqués, l'extension de vœux, les postes de titulaires départementaux, les postes à profil qui rendent compliqués la lisibilité et l'objectivité des affectations, les priorités dont les données kilométriques et la bonification sont aléatoires...

Le SNUipp-FSU continue de revendiquer une nouvelle saisie lors de la 2nde phase du mouvement, avec la publication des postes restants vacants à l'issue du premier temps du mouvement.

Concernant les demandes d'inéat/exéat :

Il est de plus en plus difficile de changer de département ! Qu'en est-il encore du droit à la mobilité des fonctionnaires ?

Renvoyer à une simple priorité de traitement en phase inéat / exéat est une réponse en trompe-l'œil qui va plonger certains collègues dans des situations insupportables entraînant notamment des séparations de familles.

Par conséquent, nous demandons que tout soit fait pour favoriser les inéat-exéat, en commençant par la tenue d'un groupe de travail spécifique à ce sujet pour étudier toutes les demandes.

Concernant les allègements de service, il n'est pas acceptable que certains collègues se voient proposer un temps partiel pour compenser le manque de moyens permettant ceux-ci. Ces personnels ayant des problèmes de santé se voient contraints à une perte de salaire alors qu'ils doivent déjà souvent engager des frais médicaux conséquents.

De plus, le nombre d'allègements de service pour les collègues en grande difficulté est scandaleusement faible. Sur 44 demandes, 8 seulement ont été acceptées, faute de moyens suffisants.

Concernant le passage à la hors-classe :

Dans une période où le point d'indice est gelé pour la 4^{ème} année consécutive, la seule progression des salaires qui reste à nos collègues est liée à l'avancement inégalitaire puisque le rythme n'est pas le même pour tous. C'est pourquoi le SNUipp-FSU continue à rappeler son opposition à la hors-classe qui est un échelon accessible à une minorité d'enseignants et revendique l'avancement le plus rapide pour tous, avec la création de nouveaux échelons dans la classe normale se terminant à l'indice terminal 783 pour tous.

Un point enfin qui nous questionne :

Il s'agit de la mise en application à la rentrée des nouveaux programmes en Maternelle, qui ne sera efficiente que si elle est accompagnée d'une vraie formation en présentiel, sur le terrain. La consultation sur les futurs programmes de l'élémentaire aurait également mérité un temps de concertation institutionnalisée lors d'une journée banalisée.